

SMILE & PAY

Société Anonyme à Conseil d'administration au capital social de 621 774 euros
Siège social : 60, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

500 872 023 R.C.S. NANTERRE

Exercice social du 01/01/2020 au 31/12/2020

Comptes annuels approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 7 mai 2021

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020 (en euros)

ACTIF	Notes annexe	31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et prov.	Net	Net
Immob. incorporelles :	4.1				
- Frais de développement.....		735 459	602 932	132 526	99 662
- Autres immob. inc.....		6 948	6 948	0	0
Immob. corporelles.....	4.2	85 954	62 129	23 825	32 502
Immob. financières.....	4.3	157 085	-	157 085	115 878
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		985 446	672 009	313 436	248 041
Stocks et encours.....	5	333 346	22 858	310 488	177 733
Créances d'exploitation :	6				
- Clients et cptes rattachés ...		30 862	6 567	24 295	12 388
- Autres créances.....		226 280	-	226 280	260 502
Disponibilités.....		1 230 869	-	1 230 869	880 885
Ch. constatées d'avance.....		41 256	-	41 256	14 204
TOTAL ACTIF CIRCULANT		1 862 613	29 425	1 833 188	1 345 711
TOTAL ACTIF		2 848 058	701 434	2 146 624	1 593 753

PASSIF	Notes annexe	31/12/2020	31/12/2019
Capital social.....		443 203	416 421
Primes liées au capital.....		778 651	1 078 388
Réserves.....		839 851	0
Report à nouveau.....		- 797 442	0
Résultat de l'exercice.....		- 1 445 488	- 797 442
TOTAL CAPITAUX PROPRES		- 181 226	697 367
Avances conditionnées.....		0	50 000
Provisions pour risques et charges.....	9	109 701	0
Emprunts et dettes auprès des de crédit.....	12	1 153 122	4 956
Emprunts et dettes financières diverses.....	12	12	0
Fournisseurs et comptes rattachés.....		244 845	305 507
Dettes fiscales et sociales.....		118 354	97 796
Dettes sur immobilisations.....		3 543	473
Autres dettes.....		678 312	437 653
Produits constatés d'avance.....		19 962	0
TOTAL DETTES	10, 11	2 327 850	846 385
TOTAL PASSIF		2 146 624	1 593 753

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	Notes annexe	31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
Chiffre d'affaires.....	12	1 937 721	1 969 596
Autres produits d'exploitation.....	13	118 973	75 974
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		2 056 694	2 045 570
Achats consommés.....		- 483 898	- 456 167
Variation de stock.....		138 524	82 284
Autres charges et charges extérieures.....		- 1 808 619	- 1 583 077
Impôts et taxes.....		- 21 636	- 13 327
Salaires et traitements.....		- 807 165	- 660 715
Charges sociales.....		- 307 831	- 248 433
Charges div. de gestion courante.....		- 12 286	- 17 942
Dotations d'exploitation.....		- 244 380	- 139 112
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		- 3 547 292	- 3 036 488
RESULTAT D'EXPLOITATION.....		- 1 490 598	- 990 918
Produits financiers.....		1 300	3 253
Charges financières.....		5 377	- 42 251
RESULTAT FINANCIER.....	15	- 4 077	- 38 997
RESULTAT COURANT.....		- 1 494 675	- 1 029 915
Produits exceptionnels.....		2 150	13 760
Charges exceptionnelles.....		- 1 439	- 8 929
RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	16	710	4 831
Impôt sur les bénéfices.....	17	48 477	227 642
RESULTAT NET.....		- 1 445 488	- 797 442

NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS (en euros, sauf mentions expressives).

NOTE 1 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE. L'exercice 2020 a été fortement marqué par la crise sanitaire liée au Coronavirus. En effet, à partir du mois de mars 2020, les différentes mesures de confinement et restrictions ont fortement impacté l'activité des commerçants, clients de la société, qui étaient fermés. Les impacts ressentis sur l'activité de la société affectent l'ensemble des comptes et certains éléments ne peuvent pas être isolés. L'information donnée ci-après porte sur les seuls effets jugés pertinents et non sur l'ensemble de ceux-ci, selon l'approche autorisée par l'Autorité des normes comptables dans ses recommandations du 08/01/2021 relatives à la prise en compte des conséquences de l'évènement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 01/01/2020. L'ensemble des produits et charges liés à l'épidémie ont été constatés en résultat d'exploitation. La crise sanitaire et les mesures prises par le gouvernement ont empêché SMILE & PAY d'avoir de la croissance sur l'année 2020 vs. 2019. Les encaissements ont été plus ou moins impactés en fonction des mesures du moment mais la réouverture presque complète durant l'été a permis de réaliser des encaissements proches de l'année 2019 (- 2 %) à 103 Meuros vs. 105 Meuros en 2019. Enfin, la société a souhaité mettre en place des dispositifs de soutien aux commerçants dont le coût est estimé à 40 Keuros. Les principaux impacts de la crise sur les coûts sont les suivants : le poids des frais fixes (masse salariale, contrats de location) alors que

l'activité a été fortement ralentie, ces coûts sont estimés à environ 100 Keuros par mois ; la société a eu recours à du chômage partiel et a reçu 17 Keuros d'allocations à ce titre qui ont été comptabilisés en déduction, des charges du personnel. La société a par ailleurs contracté un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) d'un montant de 500 Keuros, dont l'échéance est actuellement fixée à juin 2021 à un taux d'intérêt de 0,25 % par an. La société a la possibilité d'amortir le remboursement entre 1 à 5 ans. Les autres faits majeurs de cet exercice sont : (i) L'obtention d'un prêt innovation de BPI d'un montant de 650 Keuros afin de permettre à SMILE & PAY de développer et enrichir son offre. Les fonds ont été réceptionnés en mars 2020. (ii) Une augmentation de capital auprès de BUSINESS ANGELS à hauteur de 600 Keuros constatée en octobre 2020. (iii) Le changement du fournisseur de terminaux de paiement à la suite de la faillite du fournisseur historique (passage de Spire à Pax). Cet évènement s'est avéré être une opportunité pour la Société qui a ainsi pu accélérer le renouvellement de sa gamme de lecteurs. (iv) Le lancement d'une nouvelle fonctionnalité, le paiement à distance (VAD) et le lancement d'une solution de paiement eCommerce en partenariat avec TASTYCLOUD ET PAYGREEN. En ce qui concerne la direction de la Société, il a été constaté, lors de la réunion du Conseil d'administration du 20/02/2020, la démission de Monsieur Renaud Dutreuil de son mandat de Président du Conseil d'administration et d'administrateur. Monsieur François Casassa a été coopté en qualité de nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Renaud Dutreuil puis nommé Président du Conseil d'administration. Par ailleurs, Madame Corinne Bach a démissionné de son mandat d'administrateur lors du Conseil d'administration du 14/02/2020. De plus, lors ce Conseil d'administration du 14/02/2020, Monsieur Archibald Euvraud a été nommé Directeur Général Délégué de la Société. M. Guillaume Le Poittevin de Lacroix de Vaubois a rejoint SMILE & PAY en tant qu'administrateur le 30/06/2020. Enfin, M. Genovesi, à la suite de sa mutation a cédé sa place d'administrateur et membre du Comité d'audit et des risques représentant de TRUFFLE CAPITAL le 23/07/2020 au bénéfice de sa remplaçante, Mme Bozena Adamczyk.

NOTE 2 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE. Trois évènements majeurs sont à relever au niveau de l'activité de la Société : (i) L'obtention d'un second PGE en janvier 2021 de la part de BPRI et BPI à hauteur respectivement de 200 Keuros et 600 Keuros. (ii) La réalisation d'une augmentation de capital de 4 Meuros constatée lors du Conseil d'administration du 27/01/2021. (iii) Emménagement de la Société dans des nouveaux locaux à Neuilly-sur-Seine. En ce qui concerne le Conseil d'administration de la Société, il a été constaté, lors de la réunion du Conseil d'administration du 27/01/2020, la démission de la société HOLDING INCUBATRICE SERIE II de son mandat d'administrateur et la cooptation de Monsieur François Noir, représentant d'EVOLEM, en qualité de nouvel administrateur en remplacement de la société HOLDING INCUBATRICE SERIE II.

NOTE 3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES. Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de commerce, du Code monétaire et financier, des règlements ANC 2014-03 et 2014-07 et du Plan Comptable général. Le règlement n° 2020-10 de l'ANC du 22/12/2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-07 et portant principalement sur l'épargne réglementée et le prêt de titres n'a pas eu d'impact sur les comptes de SMILE & PAY au 31/12/2020. Les comptes annuels présentés concernent l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

1. Principes et conventions générales. Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présupposant la continuité de l'exploitation dans la mesure où les efforts engagés décrits au chapitre « Faits marquants de l'exercice » ont conduit à maintenir un équilibre financier et à assurer la continuité d'exploitation de la société sur les 12 prochains mois. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. L'établissement des comptes sociaux en conformité avec les principes énoncés ci-dessus oblige les dirigeants de la Société à faire des estimations et à émettre des hypothèses qui affectent les montants des actifs et des passifs ainsi que les montants des charges et des produits enregistrés durant l'année dans le compte de résultat. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les principaux postes concernés par ces estimations sont les suivants : les actifs incorporels, les provisions sur stocks, les provisions pour risques et charges et les dépréciations sur les comptes clients. Les estimations comptables sont réalisées dans un contexte de crise sanitaire et économique dont les conséquences rendent difficiles l'appréhension des perspectives économiques à moyen terme. Aucune dérogation aux principes comptables de base n'a été appliquée. **2. Permanence des méthodes.** Les méthodes d'évaluation retenues pour ces comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. **3. Chiffre d'affaires.** Le chiffre d'affaires réalisé par SMILE & PAY est constitué : de ventes de marchandises (lecteurs de cartes mobiles) dont le fait générateur de l'enregistrement en comptabilité est la livraison ; de prestations de services (commission sur les encaissements réalisés avec la solution et abonnement) qui sont comptabilisées au fur et à mesure de la réalisation effective de ces prestations. Au titre de l'exercice 2020, les comptes enregistrent aussi une activité de location de lecteurs. **4. Frais de recherche et de développement.** Par application du PCG, les frais de développement peuvent être immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer le respect de six critères. Les frais de développement sont amortis à compter de leur date de mise en service, c'est-à-dire de la mise en exploitation ou en commercialisation des produits issus desdits travaux. Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent essentiellement les études externes et dépenses de sous-traitance ainsi que les frais de personnel (salaires et charges) des personnels affectés aux projets concernés (au prorata temporis) à l'exclusion de toute quote-part de frais généraux. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur 3 ans. **5. Autres immobilisations incorporelles.** Les autres immobilisations incorporelles intègrent les immobilisations (Frais de R&D) en cours non encore achevés et non réceptionnés qui ne sont, de ce fait, pas amortis. Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût historique, frais financiers exclus. **6. Immobilisations corporelles.** Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur valeur brute à leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont amorties selon les modes et durées d'amortissement suivants : Matériel de bureau et informatique : Linéaire 3 ans, Mobilier de bureau : Linéaire 5 ans, Agencements, aménagements, installations : Linéaire 10 ans. **7. Immobilisations financières.** Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur valeur brute à leur coût d'acquisition. Elles comprennent : les titres de participation et créances rattachées ; les dépôts de garantie pour la location de locaux. **8. Stocks et encours.** Les marchandises figurent à l'actif pour leur coût d'achat. Elles sont enregistrées selon la méthode FIFO. Les stocks font l'objet d'une provision pour dépréciation après analyse lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'inventaire. **9. Créances clients.** Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée après analyse individuelle de la recouvrabilité des dites créances. **10. Indemnités de départ à la retraite.** Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement

de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions. La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise au moment du départ en retraite. L'engagement de la société au 31/12/2020 n'est pas significatif compte tenu du peu d'ancienneté du personnel et de l'âge moyen des effectifs concernés ; ainsi aucune provision pour indemnité de départ à la retraite n'a été comptabilisée au 31/12/2020. **11. Provisions pour risques et charges.** En application du règlement ANC 2014-03, une provision est enregistrée lorsque SMILE & PAY a une obligation réelle pour laquelle une estimation fiable peut-être réalisée avec une précision suffisante, résultat d'un événement passé, et pour laquelle une sortie de ressources est probable. Au cours de l'exercice 2020, la société a constaté une provision pour couvrir un risque d'exploitation. **12. Résultat exceptionnel.** Les éléments exceptionnels comprennent les éléments de charges et de produits de l'activité courante dont la nature et les montants présentent un caractère non récurrent ou extraordinaire, dont les produits et charges afférents à un exercice antérieur.

NOTE 4 - MOUVEMENTS DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE ET DES AMORTISSEMENTS. 4.1. Variation des immobilisations incorporelles et amortissements.

Immobilisations incorporelles	31/12/2019	Aug. de la période	31/12/2020
Frais de développement.....	623 859	111 600	735 459
Logiciels, marques, licences	6 948	-	6 948
TOTAL VALEURS BRUTES	630 807	111 600	742 407
Amortissement des frais de développement	524 197	78 735	602 932
Amortissement logiciels	6 948	-	6 948
TOTAL AMORT. ET PERTE DE VALEUR	531 145	78 735	609 880
VALEUR NETTE	132 526	-	-

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire. **4.2. Variation des immobilisations corporelles et amortissements.**

Immobilisations corporelles	31/12/2019	Aug. de la période	Dim. de la période	31/12/2020
Mat. de bureau et informatique.....	43 876	12 649	2 641	53 884
Mobilier de bureau.....	12 539	-	-	12 539
Matériel donné en location	19 532	-	-	19 532
TOTAL VALEURS BRUTES	75 947	12 649	2 641	85 954
Amort. mat. de bur. et inf.	26 727	7 863	-	34 590
Amort. mobiliers de bureau	7 414	2 233	-	9 647
Matériel donné en location	9 304	8 588	-	17 892
TOTAL AMORTISSEMENT ET PERTE DE VALEUR	43 445	18 684	-	62 129
VALEUR NETTE	21 403	-	-	-

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire. **4.3. Variation des immobilisations financières. Immobilisations financières.** Valeurs brutes, Autres titres immobilisés, 31/12/2019 : 100 000, Augmentations de la période : 1 300, 31/12/2020 : 101 300, Dépôt de garantie, 31/12/2019 : 15 878, Augmentations de la période : 40 432, 31/12/2020 : 55 785, Total, 31/12/2019 : 115 878, 31/12/2020 : 157 085.

NOTE 5 - STOCKS ET EN-COURS. Marchandises et Valeur brute, 31/12/2019 : 194 821, 31/12/2020 : 333 346, Marchandises et Total provision, 31/12/2019 : 17 088, 31/12/2020 : 22 858, Valeur nette, 31/12/2019 : 177 733, 31/12/2020 : 310 488. Il a été constituée une provision de 22 858 euros pour dépréciation des matériels en stock pour les matériels d'occasion (50 %). La provision constituée sur l'exercice 2019 a été reprise en totalité.

NOTE 6 - ETAT DES CREANCES. De l'actif immobilisé, Dépôt de garantie, Montant brut : 55 784, A moins d'un an : 40 432, A plus d'un an : 15 352, De l'actif circulant, Clients douteux, Montant brut et à plus d'un an : 8 756, Clients et comptes rattachés, Montant brut : 28 570, A moins d'un an : 26 837, A plus d'un an : 1 733, Crédit impôt innovation, Montant brut et à moins d'un an : 153 071, Trésor public TVA, Montant brut et à moins d'un an : 61 934, Personnel, Montant brut et à moins d'un an : 4 810, Total, Montant brut : 312 925, A moins d'un an : 287 084, A plus d'un an : 25 841. **Charges constatées d'avance.** Ce poste concerne des charges comptabilisées (et pour certaines payées) au cours de l'exercice 2020 mais afférentes à une période postérieure. Elles sont extournées H.T. Elles comprennent : Abonnements services téléphonique 6 mois 2021 : 3 234, Abonnement service téléphonique TPE 1 mois 2021 : 5 394, Abonnement logiciel Technique 6 mois 2021 : 1 543, Abonnement logiciel Techniques 7 mois 2021 : 1 056, Abonnement logiciel Technique 6 mois 2021 : 446, Abonnement logiciel Technique 6 mois 2021 : 859, Abonnement logiciel Techniques 11 mois 2021 : 440, Assurance 5 mois 2021 : 920, Abonnement recrutement 4 mois 2021 : 167, Abonnement logiciel Conformité 7 mois 2021 : 2 124, Abonnement logiciel Conformité 9 mois 2021 : 3 375, Abonnement logiciel Conformité 6 mois 2021 : 3 438, Adhésions associations 2021 : 1 800, Médecine du travail 2021 : 1 305, Commissaires aux comptes levée de fonds : 3 881, Audit levée de fonds : 9 000, Abonnement veille 2021 : 2 200, Contribution recyclage des lecteurs 2021 : 72, Total : 41 256.

NOTE 7 - CAPITAL ET EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES. 7.1. Composition du capital social. Au 31/12/2020, le capital social était composé de 443 203 actions d'une valeur nominale de 1 euro. Catégories de titres : Actions, Valeur nominale : 1 euro, Nombre de titres, Au début de période : 416 421, Créés pendant la période : 26 782, En fin de période : 443 203. La société ne détient aucun titre en propre au 31/12/2020. Pour rappel, la dernière augmentation de capital a été réalisée en décembre 2020.

7.2. Variation des capitaux propres	Capital Actions ordinaires	Rés., report à nouveaux et résul. non distribués	Total
Au 31/12/2019.....	7 288 758	- 6 591 391	697 367
Affectation de la prime de fusion sur le compte « Autres réserves »	- 839 851	839 851	0
Augmentation de capital d'octobre	21 428	-	21 428
Prime d'émission	545 467	-	578 556
Résultat net.....	-	- 1 445 488	- 1 445 488
AU 31/12/2020	7 015 802	- 7 197 028	- 181 226

Au cours de l'exercice, les frais liés à l'augmentation de capital (Juridique, CAC...) de 33 089 euros ont été imputés à la prime d'émission.

NOTE 8 - AVANCES CONDITIONNEES. En Keuros. Total, 31/12/2019 : 50 000. BPI FRANCE a consenti à la société une Aide au Développement de l'Innovation d'un montant de 160 000 euros sur lesquels une somme de 120 000 euros a été versée au cours de l'exercice 2015. Le solde (40 000 euros) n'a pas été versé. Au terme de différents échanges, la Société a convenu avec BPI FRANCE d'un protocole de remboursement prévoyant le règlement, en diverses échéances, de 70 000 euros sur l'exercice 2019 et de 50 000 euros sur l'exercice 2020. L'avance est maintenant entièrement remboursée.

NOTE 9 - PROVISIONS ET DEPRECIATIONS.

Etat des provisions	31/12/2019	Dotation de la période	Reprises de la période	
			non utilisées	31/12/2020
Créances clients.....	18 527	0	11 960	6 567
Pour dépréciation de stocks	17 088	5 769	0	22 858
Provision pour risques	0	109 701	0	109 701
TOTAL	35 615	115 470	11 960	139 126
Dont dot. et reprises d'expl.	-	115 470	11 960	-

NOTE 10 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES. 10.1. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit. Ce poste comprend le montant des sommes dues au titre de l'utilisation des cartes de paiement à débit différé de la société (3 122 euros contre 4 956 euros au 31/12/2019). La société ne bénéficie pas de concours court terme sous forme de découvert. **10.2. Autres concours.** En mars 2020, la société a obtenu un prêt Innovation de BPI BRETAGNE de 650 Keuros. De plus, en juin 2020, la société a obtenu un prêt garanti par l'état (PGE) de 500 Keuros émis par la BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS.

NOTE 11 - ETAT DES DETTES. Echéances des dettes à la clôture de l'exercice. Comptes bancaires débiteurs, Montant brut et à moins d'1 an : 3 122, Emprunts, Montant brut : 1 150 000, A moins d'1 an : 500 000, A plus de 5 ans : 650 000, Fournisseurs et comptes rattachés, Montant brut et à moins d'1 an : 244 845, Dettes sociales et fiscales, Montant brut et à moins d'1 an : 118 354, Dettes sur immobilisation et comptes rattachés, Montant brut et à moins d'1 an : 3 543, Autres dettes, Montant brut et à moins d'1 an : 678 312, Produits constatés d'avance, Montant brut et à moins d'1 an : 19 962, Total au 31/12/2020, Montant brut : 2 218 138, A moins d'1 an : 1 568 138, A plus de 5 ans : 650 000, Rappel de l'exercice précédent (31/12/2019), Montant brut et à moins d'1 an : 896 385.

NOTE 12 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES. Le chiffre d'affaires s'analyse comme suit : Ventes d'équipement, 31/12/2019 : 449 167, 31/12/2020 : 385 697, Commissions de services, 31/12/2019 : 1 520 429, 31/12/2020 : 1 552 024, Total, 31/12/2019 : 1 969 596, 31/12/2020 : 1 937 721. Les frais de port sur vente sont inclus dans les ventes d'équipements. **Répartition géographique.** France, 31/12/2019 : 1 689 081, 31/12/2020 : 1 603 784, Export (DOM TOM), 31/12/2019 : 280 513, 31/12/2020 : 333 936.

NOTE 13 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION. Production immobilisée, 31/12/2019 : 7 829, Transfert de charges, 31/12/2019 : 4 146, 31/12/2020 : 77 928, Produits divers de gestion courante, 31/12/2019 : 25, 31/12/2020 : 18, Reprises de provision d'exploitation, 31/12/2019 : 63 974, 31/12/2020 : 41 027, Total, 31/12/2019 : 75 974, 31/12/2020 : 118 973.

NOTE 14 - FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT. Les charges externes directes d'études et recherches hors coûts administratifs indirects s'élevaient pour la période à 259 727 euros (contre 127 041 euros pour l'exercice 2019). Ces charges sont constituées des services extérieurs relevant de la même nature.

NOTE 15 - RESULTAT FINANCIER. Produits financiers, Produits de participation, 31/12/2020 : 1 300, Autres produits financiers, 31/12/2019 : 3 253, Total, 31/12/2019 : 3 253, 31/12/2020 : 1 300, Charges financières, Intérêts sur emprunts, 31/12/2019 : 2 765, 31/12/2020 : 5 245, Intérêts sur avances en compte courant, 31/12/2019 : 34 050, Intérêts bancaires, 31/12/2019 : 1 201, Intérêts autres dettes, 31/12/2019 : 4 235, 31/12/2020 : 93, Pertes de change, 31/12/2020 : 38, Total, 31/12/2019 : 42 251, 31/12/2020 : 5 377, Résultat financier, 31/12/2019 : - 38 997, 31/12/2020 : - 4 077.

NOTE 16 - RESULTAT EXCEPTIONNEL. Le résultat exceptionnel se décompose comme suit : Produits exceptionnels, Produits exceptionnels sur opérations de gestion, 31/12/2019 : 52, Produits des exercices antérieurs, 31/12/2019 : 13 499, 31/12/2020 : 1 837, Produits exceptionnels divers, 31/12/2019 : 209, 31/12/2020 : 313, Total, 31/12/2019 : 13 760, 31/12/2020 : 2 150, Charges exceptionnelles, Charges exceptionnelles sur opérations de gestion, 31/12/2019 : 617, Autres charges exceptionnelles de gestion, 31/12/2019 : 1 468, Charges des exercices antérieurs, 31/12/2020 : 6 032, 31/12/2020 : 1 220, Dons et libéralités, 31/12/2019 : 200, Dotations amortissements exercice sur immobilisations corporelles, 31/12/2019 : 642, 31/12/2020 : 219, Total, 31/12/2019 : - 8 929, 31/12/2020 : - 1 439, Résultat exceptionnel, 31/12/2019 : 4 831, 31/12/2020 : 710. Sur l'exercice 2020, les produits exceptionnels incluent la reprise de charges comptabilisées sur des factures de 2016 jamais parvenues. Les charges exceptionnelles comprennent notamment des factures reçues au titre d'exercices antérieurs.

NOTE 17 - IMPOT SUR LES SOCIETES. 17.1. Détermination de la charge d'impôt. Variation des impôts différés ou latents. Sans objet. Ventilation de l'impôt sur les sociétés entre résultat courant et résultat exceptionnel. Le résultat courant et le résultat exceptionnel sont négatifs et ne supportent pas de charge d'impôt. **17.2. Crédit impôt innovation et recherche.** Au cours de l'exercice, SMILE & PAY a poursuivi le développement de la solution d'acceptation de paiement en mobilité. Dans ce cadre, elle a déterminé et comptabilisé deux crédits impôts au titre de la recherche et de l'innovation. Au cours de l'exercice 2020, elle a encaissé le C.I.R. et C.I.I. au titre des exercices 2016 (47 108 euros) et 2017 (75 940 euros). Les effets des C.I.R. et C.I.I. sur l'exercice sont donc le suivant (en euros) :

Impact sur	Compte de résultat	Trésorerie	Bilan actif
	(Produits)	(Encaissé)	(Créances)
SITUATION AU 31/12/2019.....	-	-	227 642
CIR/CII 2016	-	47 108	(47 108)
CIR/CII 2017	-	75 940	(75 940)
CIR/CII 2020	48 477	-	48 477
SITUATION AU 31/12/2020	48 477	123 048	153 071

17.3. Déficit fiscaux. Après prise en compte du déficit fiscal de l'exercice 2020 et le report de déficit de la société SMILE & PAY, la société dispose de déficits fiscaux à reporter sur les exercices ultérieurs. Le montant de ces déficits est de 6 447 579 euros.

NOTE 18 - EFFECTIF MOYEN. Effectif moyen France. Dont, Cadres, 31/12/2019 : 8, 31/12/2020 : 10, Non-cadres, 31/12/2019 : 9,5, 31/12/2020 : 11,3, Total, 31/12/2019 : 17,5, 31/12/2020 : 21,3. L'effectif moyen est calculé en nombre de

postes y compris les mandataires sociaux, les salariés à temps partiel et les contrats de stage. Sur l'exercice 2020, l'entreprise a enregistré 9 départs et 14 arrivées (hors stagiaires). Au 31/12/2020, l'effectif de SMILE & PAY S.A. (mandataires sociaux compris) s'établissait à 22 personnes (contre 17 personnes au 01/01/2020) dont : Mandataire social, Hommes : 2, Cadre, Hommes : 6, Femmes : 2, Non cadre, Hommes : 7, Femmes : 5, Total, Hommes : 15, Femmes : 7.

NOTE 19 - REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION. La rémunération des organes de direction ne concerne que la rémunération du Directeur Général et du Directeur général délégué. Traitement brut avantages en nature compris, 31/12/2019 : 139 912, 31/12/2020 : 121 583. Il n'existe aucun autre engagement vis-à-vis des mandataires sociaux. Il n'existe pas de jetons de présence pour les membres du Conseil d'administration. Au cours de l'exercice 2020, il n'a été consenti aucune avance ou crédit de quelque nature que ce soit aux dirigeants et aux mandataires sociaux et aucun engagement n'a été pris par la société pour leur compte. Il n'existe aucune créance ni aucun engagement à quelque titre que ce soit au titre des exercices antérieurs. La Société n'a contracté aucun engagement pour pension de retraite au profit des organes d'administration et de direction au cours de l'exercice 2020, ni au cours des exercices antérieurs.

NOTE 20 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES. Au titre de l'exercice clos le 31/12/2020, les honoraires des Commissaires aux comptes s'élèvent à 47 648 euros (dont versés 4 192 en 2020). Ce montant se ventile entre 27 Keuros (dont versés 0 euro en 2020) lié à la certification des comptes et 21 Keuros (dont 4 Keuros versés en 2020) sur des honoraires liés aux services autres que la certification des comptes.

NOTE 21 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN. 21.1. Engagements financiers hors bilan. Crédit-bail/locations financières : La société n'a pas de contrat de crédit-bail ou de location financière en cours. Garanties données : Néant. Garanties reçues : Néant. Engagements de retraite. La société n'a pas procédé à l'évaluation des engagements au titre de l'indemnité de départ à la retraite (Voir Note 4 § 10).

21.2. Passifs éventuels et risques. Litiges en cours. Comme toute entreprise, SMILE & PAY peut faire l'objet de contentieux dans ses différents domaines d'activité. Des provisions relatives à chaque risque sont constituées au fur et à mesure en fonction des avis d'experts et du stade d'évolution de chaque dossier traité individuellement. A ce jour, la société a constaté une provision pour couvrir un risque d'exploitation. **Risques. Risque de change.** La société réalise sa facturation en euros. Elle réalise tous ses achats, y compris ses importations en euros et n'est donc pas soumise au risque de change. **Risque de taux.** Tous les engagements financiers de la société sont à taux fixe. **Risques de liquidité.** La société étant en phase de développement, elle réalise de manière récurrente des pertes d'exploitations qui se traduisent par une consommation de trésorerie. **Risques liés à l'exécution des contrats.** Il existe un risque que, en cas d'inexécution totale ou partielle de ses obligations envers ses partenaires, la société puisse être redevable de pénalités. Notamment, il existe un risque en cas de retard de livraison de matériel ou d'exécution de contrats de services. La société a mis en place : des procédures internes destinées à garantir la continuité d'exploitation ; des clauses contractuelles avec les partenaires contribuant à l'exercice de ses opérations destinées à la garantir contre leurs défaillances et les conséquences ; des clauses de limitation de responsabilité à l'égard de ses clients ; des couvertures d'assurance destinées à garantir les conséquences de ses éventuelles défaillances.